SICAV AMEN SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2004 AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31-03-2004

En notre qualité de commissaire aux comptes de SICAV AMEN et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2004 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Comme il ressort des états financiers, L'actif net de SICAV AMEN est employé, à la date du 31-03-2004,en des titres émis ou avalisés par AMEN BANK à hauteur de 15%. Cette situation n'est pas conforme aux dispositions de l'article 29 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, en matière de composition du portefeuille et du niveau de détention de placements émis ou avalisés auprès d'un même établissement (ne devant pas dépasser 10% de l'actif net).

En dehors de cette observation, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'éléments pouvant affecter, de façon significative, la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 31-03-2004, tels qu'annexés au présent avis.

AMC Ernst & Young Noureddine HAJJI

Tunis, le 30 Avril 2004

Bilan arrêté au 31/03/2004

(Exprimé en dinar Tunisien)

		31/03/2004	31/03/2003	31/12/2003
<u>ACTIF</u>	_			
Portefeuille-titres		8 867 303	761 859	6 219 512
a. Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	3.1	268 829	21 144	471 068
b. Obligations et valeurs assimilées	3.2	8 598 474	740 715	5 748 444
c. Autres valeurs		0	0	0
Autres Actifs	3.3	17 277	0	17 310
Placements monétaires et disponibilités		3 520 312	359 208	3 868 382
a- Placements monétaires		899 056	249 732	1 998 252
b- Disponibilités		2 621 256	109 476	1 870 130
Placement en compte courant à terme	3.4	2 594 444	100 000	1 868 460
Avoirs en banque		26 812	9 47 6	1 670
TOTAL ACTIF		12 404 892	1 121 067	10 105 204
PASSIF	_			
Opérateurs créditeurs		0	0	0
Autres créditeurs divers		471	525	372
TOTAL PASSIF		471	525	372
ACTIF NET	_			
Capital	3.5	12 251 066	1 037 541	9 633 569
Sommes distribuables des exercices antérieurs	3.10	0	68 188	0
Sommes capitalisables de l'exercice*	3.9	153 354	14 813	471 263
ACTIF NET		12 404 420	1 120 541	10 104 832
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		12 404 892	1 121 067	10 105 204

^{*}à partir du 01-01-2004

ETAT DE RESULTAT Période du 01-01-04 au 31-03-04

(Exprimé en dinar Tunisien)

Feriode du	01-01-04	au 31-03-04	(Exprime en al	nai runisien)
	Période Période			Exercice
		du 01-01-04	du 01-01-03	clos le
		au 31-03-04	au 31-03-03	31-12-03
Revenus du portefeuille-titres	3.6	109 900	9 182	103 019
a. Dividendes		0	0	891
b. Revenus des obligations et valeurs assimilées		109 900	9 182	102 128
c. Revenus des autres valeurs		0	0	0
Revenu des placements monétaires	3.7	41 760	3 231	51 148
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		151 660	12 413	154 166
Autres charges	3.8	-3 312	-329	-3 767
Autres produits		0	2 646	2 646
RESULTAT D'EXPLOITATION		148 348	14 730	153 045
Régularisation du résultat d'exploitation		5 006	83	318 218
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE*	3.9	153 354	14 813	471 263
Régularisation du résultat d'exploitation		-5 006	-83	-318 218
(annulation)				
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-1 667	5 524	7 814
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		11 124	-3 227	23 813
Frais de négociation		-196	-431	-918
RESULTAT NET DE LA PERIODE		157 609	16 596	183 755

^{*}à partir du 01-01-2004

SICAV AMEN ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET Période du 01-01-04 au 31-03-04

(Exprimé en dinar Tunisien)

		Période du 01-01-04	Période du 01-01-03	Exercice clos le
		au 31-03-04	au 31-03-03	31/12/03
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT				
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION		157 609	16 596	183 755
Résultat d'exploitation		148 348	14 730	153 045
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-1 667	5 524	7 814
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		11 124	-3 227	23 813
Frais de négociation		-196	-431	-918
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL				
a / Souscriptions		6 111 247	1 641 995	11 707 551
Capital		6 111 247	1 529 799	10 591 690
Régularisation des sommes non distribuables	3.10	0	2 558	744 939
Régularisation des sommes distribuables	3.10	0	109 638	370 922
b / Rachats		-3 969 269	1 612 374	-2 860 799
Capital		-3 969 269	1 503 015	-2 628 100
Régularisation des sommes non distribuables	3.10	0	1 570	-179 995
Régularisation des sommes distribuables	3.10	0	107 789	-52 704
VARIATION DE L'ACTIF NET		2 299 588	46 217	9 030 506
ACTIF NET				
en début de période		10 104 832	1 074 325	1 074 325
en fin de période		12 404 420	1 120 542	10 104 832
NOMBRE D'ACTIONS				
en début de période		421 692	47 375	48 634
en fin de période		510 862	48 634	421 692
VALEUR LIQUIDATIVE		24,281	23,040	23,963
TAUX DE RENDEMENT		5,33%	6,49%	5,67%

SICAV-AMEN

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-03-2004

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-03-04 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres admis à la cote et de titres SICAV et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31.03.04 pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative pour les titres SICAV.

2.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont constitués de bons de trésor cessibles et sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés :

Le solde de ce poste est analysé comme suit :

Désignation	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/04	% actif net
Titres Sicav AMEN PREMIERE Premier marché côte permanente BT	2 537 5	267 925 255	268 567 262	2,17 0,002
Total		268 180	268 829	2,17

3.2- Obligations et valeurs assimilées:

Le solde de ce poste correspond aux placements en obligations et en bons de trésor négociables en bourse. Le détail de ces valeurs se présente ainsi:

	Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/03//04	% actif net
BTA					
BTA090714		2 700	2 731 542	2 844 262	22,92
Total		2 700	2 731 542	2 844 262	22,92
	Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au	% actif
	Dooignation	quantito	The do to them	31/03//04	net
BTNB	_				
BTNB0507850		240		103 532	0,83
BTNB0604105		10		1 070	0,01
BTNB0206105	0	1 000		202 525	1,63
Total			298 629	307 127	2,47
Obligations					
AB 2001		10 000	900 000	943 056	7,60
AFRICA 2003		3 000	300 000	309 737	2,50
AL 2002			86 000	88 382	0,73
ATL 2002-1		6 000	80 000	82 187	0,66
ATL03-1 INT		5 000	500 000	507 520	4,09
CIL00-2		1 700	68 000	69 383	0,56
CIL2003-1		2 000	200 000	205 019	1,65
CPSCL 2001		2 000	160 000	161 600	1,30
GL2003-1		3 000	300 000	312 098	2,52
GL2003-2		10 000	1 000 000	1 006 720	8, 12
SELIMA2002		1 000	100 000	104 722	0,84
SEPCM 2002		1 000		85 731	0,69
T.FACTORIN	G	2 000		168 133	1,36
TLG 04-1INT		10 000		995 273	8,02
TLG 2002-2		1 000		105 4 51	0,85
TLG 2003-1		2 000		202 006	1,63
VAGA 2003		1 000		100 066	0,81
Total			5 324 955	5 447 084	44,03
Total général			8 335 126	8 598 474	69,32

3.3- Autres actifs:

Le solde de ce poste correspond au montant des retenues à la source non effectuées sur intérêts courus relatifs aux BTA acquis auprès du SVT (spécialiste en valeur du trésor), restituable au premier détachement de coupons.

3.4- Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31-03-04 à 899 056 dinars et correspond à un placement en billets de trésorerie ayant les caractéristiques suivantes :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif net
Billets de trésoreries 100404	30	299 651	299 685	2,42
Billets de trésoreries 100404A	30	299 651	299 685	2,42
Billets de trésoreries 100404B	30	299 651	299 685	2,42
Total		898 952	899 056	7.25

3.4- Placement en compte courant à terme

Le solde de ce poste s'élève au 31-03-04 à 2 594 444 dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Emetteur	Coût d'acquisition	<i>Valeur</i> actuelle	% actif net
PLAT 100106	AMEN BANK	500 000	504 929	4,07
PLAT 100405	AMEN BANK	490 000	514 137	4,14
PLAT 291205	AMEN BANK	1 300 000	1 314 691	10,6
PLAT 310306	AMEN BANK	200 000	200 024	1,61
PLAT 311205	AMEN BANK	60 000	60 664	0,49
TOTAL			2 594 444	

Les conditions et les modalités de rémunération de ce placement se présentent comme suit :

Désignation	Emetteur	Montant en dinars	Date d'échéance
PLAT 100106	AMEN BANK	500 000	10-01-2006
PLAT 100405	AMEN BANK	490 000	
PLAT 291205	AMEN BANK	1 300 000	29-12-2005
PLAT 310306	AMEN BANK	200 000	31-03-2006
PLAT 311205	AMEN BANK	60 000	31-12-2005

3.5- Capital

La variation de l'actif net de la période s'élève à 2 299 589 dinars et se détaille comme suit:

Variation de la part capital : 2 151 239 Variation de la part Revenu : 148 348

La variation de la part capital s'analyse comme suit :

Souscriptions	6 111 247
Rachats	-3 969 269
Frais de négociation	-196
VDE / actions et titres OPCVM	642
VDE / actions cote permanente	8
+/- value réal. sur act. cote permanente	-7
+/- value réal. sur act. cote permanente	11 124
+/- report sur act. cote permanente	-2 309
+/- value réa sur obligation. Etat	-1
Variation de la part Capital	2 151 239

La variation du nombre d'actions en circulation s'analyse comme suit :

Nombre d'actions en circulation au 01/01/04	421 692
Nombre d'actions souscrites	253 486
Nombre d'actions rachetées	164 316
Nombre d'actions en circulation au 31/03/04	510 862

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 01/01/04	106
Nombre d'actionnaires entrants	1 357
Nombre d'actionnaires sortants	13
Nombre d'actionnaires au 31/03/04	1 450

3.6- Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

	Période	Période	Période
Désignation	du 01-01-04	du 01-01-03	du 01-01-03
	au 31-03-04	au 31-03-03	au 31-12-03
Dividendes	0	0	891
Revenu des obligations	58 940	7 128	68 110
Revenu des BTNB et BTA	50 960	2 054	34 018
Total	109 900	9 182	103 019

3.7- Revenus des placements monétaires

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période	Période	Période
	du 01-01-04	du 01-01-03	du 01-01-03
	au 31-03-04	au 31-03-03	au 31-12-03
Billets de trésorerie	1 853	2 613	3 315
Placement en compte courant	39 907	0	<i>45 518</i>
Compte Rémunéré	0	618	2 315
Total	41 760	3 231	51 148

3.8- Autres charges:

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. Le solde de cette rubrique a atteint un montant de 3 312 dinars au courant du premier trimestre 2003 et se détaille comme suit :

	Janvier 2004	Février 2004	Mars 2004
Redevance CMF	936	972	1 065
Charge TCL	131	105	103
Total	1 067	1 077	1 168

3.9- Sommes capitalisables de la période

A partir 01-01-04, SICAV AMEN a été transformée en une SICAV de capitalisation. Le résultat d'exploitation ainsi que sa régularisation sont incorporés au capital et présentés au niveau de la rubrique **sommes capitalisables de la période** et ce dans le bilan et dans l'état de résultat.

Au niveau de l'état de variation de l'actif net, ces montants continuent à être présentés au niveau de la rubrique variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation et au niveau de la rubrique capital.

3.10- Sommes distribuables et sommes non distribuables

SICAV AMEN s'est transformée en SICAV de capitalisation (assemblée générale extraordinaire du 04-12-03 ayant décidé la transformation de la société de SICAV de distribution en une SICAV de capitalisation.

Les mouvements de souscriptions et de rachats sont imputés intégralement au niveau de la rubrique capital et de la rubrique somme capitalisables de l'exercice.

Ainsi, aucun mouvement n'est constaté au niveau des rubriques afférentes aux sommes distribuables et aux sommes non distribuables.